

Orly, le 13 juin 2019

PRIVATISATION D'ADP

Le Référendum d'Initiative Partagée est lancé !

FO le dire !

Depuis la toute première annonce du projet de privatisation d'ADP lors d'une séance de question au gouvernement à l'Assemblée nationale en été 2017, FO n'a cessé de combattre la privatisation et d'exiger le retrait du projet !



Dès la rentrée 2017, FO lançait une première pétition au sein d'ADP contre la privatisation.

Début 2017, FO participait aux côtés des autres syndicats à la votation organisée pour les salariés du groupe ADP.

Se sont ensuite succédés rassemblements, grèves et manifestations, depuis la première le 22 mars 2018 à CDG, le 12 juin 2018 le blocage du Siège lors de la venue du Ministre, manifestation près de l'Élysée le 18 juin 2018, jour de la décision au Conseil des Ministres, et jusqu'aux dernières manifestations en date du 19 mars et 18 avril 2019... En passant par la participation de FO aux travaux de la commission économique, les réunions au ministère, à l'assemblée, au Sénat... ainsi que des colloques et autres réunions publiques...

**Depuis le début, FO s'est pleinement investi,
et continue de combattre
CONTRE LA PRIVATISATION, POUR le RETRAIT du Projet !**

**Dans ce processus long, le RIP , n'est qu'une
étape de plus, mais qu'il nous faut réussir !**

FO le faire :

Soutenez le RIP !

Et Faites soutenir le RIP !

**Vous figurez sur les listes électorales, et
Vous êtes CONTRE la privatisation 'ADP ?**

Pour soutenir le RIP , rendez vous sur :

referendum.interieur.gouv.fr

Où vous remplirez un formulaire en ligne

- Mais vous pouvez aussi déposer votre soutien via des points d'accès situés dans la commune la plus peuplée de chaque canton ou au niveau d'une circonscription équivalente.

- Ou encore faire enregistrer électroniquement votre soutien par un agent de la commune.



Les faits

Le 9 Mai dernier, le conseil constitutionnel a validé la demande de *Référendum d'Initiative Partagée* (RIP) dont le but est de permettre l'organisation d'un référendum sur une proposition de loi visant à affirmer « *le caractère de service public national* » d'Aéroports de Paris.

En date du 16 Mai, le même conseil constitutionnel a validé la loi PACTE contenant la privatisation d'ADP.

En date du 20 Mai, lors de l'assemblée générale des actionnaires, le PDG d'ADP a déclaré « (...) *la décision du Conseil Constitutionnel est bonne (...) on ne va pas dire que le groupe ADP est un service public national* »

La position de FO

Opposé résolument à la Privatisation, **le syndicat revendique, encore et toujours, le retrait pur et simple de la Loi de la Privatisation d'ADP.**

Partant de ce point de vue, **le syndicat FO ADP prendra toute sa place dans la campagne pour récolter les signatures nécessaires à la tenue du RIP.**

Il appelle ses membres, et tout le personnel à y participer **contrairement à ce que dit le gouvernement et le PDG, ADP un service public d'intérêt national.**

Ces chiffres en témoignent : 6 passagers sur 10 en France décollent ou atterrissent d'un aéroport parisien ; 9 liaisons directes sur 10 avec l'Amérique du Nord se font à partir d'un aéroport parisien ; et 8 tonnes de Fret sur 10 passent par CDG.

Mais il ne saurait être question pour FO de limiter son action à cette campagne !

Le plan d'économies annoncé dans le cadre du CRE4 prévoyant une économie de 90 millions d'euros sur la masse salariale, sur un total d'économie de 130 millions, montre que la Direction entend poursuivre et généraliser sa politique d'austérité, avec les conséquences qu'elle a initiées pour les CRE2 et CRE3 : Réorganisations incessantes des services, fusion des métiers et suppressions des qualifications statutaires, généralisation de la sous-traitance, remise en cause des tableaux de services et perte d'heure majorées, remise en cause des avancements ...

Dans ces conditions, FO appelle les agents à se regrouper autour des revendications portées, et à rejoindre ses rangs.

**FO revendique
encore
et toujours :**

**NON A LA PRIVATISATION : RETRAIT du Projet !
MAINTIEN DU STATUT ET DES ACQUIS EN DECOULANT
NON AU PLAN D'ECONOMIE PREVU AU CRE4
ARRET DES REORGANISATIONS ET DES SUPPRESSIONS DE POSTE, ARRET DE LA SOUS-TRAITANCE
REINTERNALISATION DE TOUTE NOS ACTIVITES**

Dans de nombreux secteurs tels que DSI, l'APOC d'Orly, CDGR, etc..

Les groupes de travail se réunissent, établissent leur revendications, s'organisent et prennent des initiatives : lettres, réunions, motions,....

Nous vous donnerons tous les détails dans notre prochain bulletin !

FO le rappeler

Le RIP comment ça marche ?

En validant le RIP, le Conseil Constitutionnel (CC) a autorisé l'ouverture de la période de recueil des signatures en vue de l'organisation d'un référendum sur un projet de loi visant à affirmer « *le caractère de service public national des aéroports parisiens.* »

Pour qu'il y ait un référendum, il faut que ce projet de loi recueille le soutien de 10% du corps électoral soit 4 717 396 électeurs, sur une période 9 mois, à compter du 13 juin 2019.

Ensuite, le Conseil Constitutionnel aura un mois pour vérifier les votes et annoncer les résultats. Si le seuil de 10% de soutiens est atteint, la procédure se poursuivra.

L'Assemblée Nationale et le Sénat disposeront de 6 mois pour mettre le projet à l'ordre du jour et l'examiner.

Si une des deux chambres du parlement n'effectue pas cet examen, le Président de la république sera dans l'obligation de soumettre le projet de loi aux suffrages du peuple français, par Référendum.

FO le savoir ! :

Si FO ADP est pleinement investi dans cette bataille, d'autres structures de Force Ouvrière, et non des moindres, soutiennent notre combat :

Les instances nationales de la Confédération CGT-Force Ouvrière se sont plusieurs fois prononcées contre la Privatisation d'ADP, comme la Fédération FEETS FO ainsi que les Unions Départementales UD75, UD93, UD94 et l'Union Régionale Ile de France (URIF)

Retrouvez ces soutiens sur INTERNET adp.forceouvriere.org/



Manif à Paris le 19 Mars 2019